



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 10 mai 2020

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire **urgente** à Madame la **Ministre de la Santé** au sujet du **suivi des cas d'infection covid-19 actives connus au Luxembourg**.

Afin d'assurer un suivi efficace en matière de prévention et de limiter la propagation du virus covid-19, le Ministère de la Santé réalise un monitoring régulier des infections et décès y liés.

Pour être en mesure d'estimer le nombre de personnes risquant d'être infectées à court terme par les personnes malades ou même devoir être hospitalisées en soins intensifs, il s'agit entre autres d'inventorier les infections actives, à savoir celles qui sont actuellement contagieuses. Ce nombre est quotidiennement publié sur le site ministériel qui informe également sur l'évolution du nombre d'infections actives. Ainsi, il fait savoir qu'en date du 1 avril 2020, le Luxembourg comptait 2331 infections actives par rapport à 199 cas comptés en date du 9 mai 2020 ce qui constitue une nette diminution. Néanmoins, la publication des tendances révélant le pourcentage de malades actifs susceptibles d'être hospitalisés en raison de leur vulnérabilité fait encore défaut.

Un deuxième volet central et décisif concerne le taux de reproduction ( $R_t$ ) qui permet de définir la transmission du virus à partir d'un malade, c'est-à-dire le nombre de personnes qu'un malade infecte. En Allemagne et en France, la méthode de calcul de ce taux et les paramètres y relatifs ont été communiqués et publiés par les autorités compétentes.

Considérant que d'une part, le secteur hospitalier a intérêt à être averti du taux probable d'occupation des services de soins intensifs à court terme et que d'autre part, la communication du mode de calcul du taux  $R_t$  n'a pas encore eu lieu, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- 1. Les cas d'infections actives connus au Luxembourg sont-ils systématiquement analysés quant aux catégories d'âge des patients, aux anamnèses, aux comorbidités diagnostiquées, à l'évolution respective de la maladie et en conséquent au taux de risque global ? Dans l'affirmative, Madame la Ministre n'estime-t-elle pas que la communication des résultats de ces analyses approfondies s'avère incontournable afin de fournir les informations nécessaires au secteur hospitalier, voire à la collectivité ?**
- 2. Les paramètres pris en compte pour définir les futures mesures de déconfinement tiennent-ils compte des analyses susmentionnées des infections**

actives afin d'identifier plus clairement le nombre de personnes vulnérables et non vulnérables, voire le taux de risque global au niveau des infections actives ?

3. Quel est exactement le mode de calcul du taux de reproduction ( $R_t$ ) appliqué au Luxembourg ? Madame la Ministre entend-elle communiquer ce mode de calcul à court terme afin de permettre aux acteurs impliqués de le comparer aux modes de calcul appliqués dans d'autres pays ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



**Josée Lorsché**  
Députée